



Cabinet du Maire

Le 17 février 2023,

**Information Municipale
Délivrance du certificat d'inscription
Ecole Élémentaire
Année scolaire 2023/2024**

Madame, Monsieur,

Le certificat d'inscription est obligatoire pour le passage en cours préparatoire (C.P).

Ce document vous sera délivré par la Mairie sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Toutefois, pour les enfants qui demeurent hors commune l'accord de la Mairie du lieu de résidence sera indispensable.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter la régie périscolaire au :

05.61.83.68.10.

Ida RUSSO,
Maire de DREMIL-LAFAGE

